



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 1 sur 26

Monsieur **Fabrice RENAUD** président de la commission de surveillance électorale, nous informe :

« À la clôture de l'émargement, **89 clubs sont présents** (sur 108 convoqués) représentant **565 voix** (sur 667 totales).

☛ **Quorum nécessaire pour tenir une AG ordinaire et Elective : 37 clubs et 223 voix,**

Le quorum des différentes assemblées générales étant atteint, ces dernières peuvent débiter et les décisions seront considérées comme actées et donc valides. »

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Mme Pierrette BARROT déclare l'assemblée générale ordinaire en date du 14 Juin 2024 ouverte.

2. Allocutions de bienvenue.

Madame Catherine **DESPREZ** maire de la ville de SURGERES, conseillère départementale, nous présente sa commune.

C'est un honneur pour la commune de recevoir l'assemblée générale du district de football. Ce sport, avec son président très actif accompagnés de tous ses dirigeants qui le soutiennent, dynamise le sport de la commune en général et du club du Canton d'Aunis en particulier.

Mme **Pierrette BARROT**, présidente du district ouvre cette assemblée générale ordinaire et souhaite que les personnes présentes aient une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté.

Puis, le secrétaire général reprend la parole pour informer l'assistance des modalités pratiques du déroulement de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire et Financière du 24 novembre 2023 à Montils.

Le secrétaire général demande aux représentants des clubs présents de procéder au vote à bulletin secret.

Les résultats sont diffusés en Annexe 1.

Résultat du vote : POUR : 489 voix, CONTRE : 0 voix.

Le PV de l'assemblée générale Ordinaire et Financière du 24 novembre 2023 est adopté par 100 % des voix.

4. Rapport moral du secrétaire général M. Jean-luc BOLLATI.

Il expose le rapport moral à l'assemblée et appui notamment sur le fait que le nombre de licenciés où les effectifs ont connus une saison aux variations importantes atteignant les 17983 faisant de notre département le 2^{ème} District le plus important de la ligue.

Il rappelle que cette saison, malgré des conditions météorologiques très impactantes, les championnats ont pu se dérouler conformément au calendrier.

Tout au long de son exposé, un diaporama accompagnateur est diffusé. (CF annexe 1)

Le rapport moral est mis au vote. Les résultats sont :

Résultat du vote : POUR : 491 voix, CONTRE : 25 voix.

Le Rapport moral est adopté par 95,16 % des voix.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 2 sur 26

Présentation des vœux.

Proposition non soumise au vote des clubs :

Vœu N°1, Déposé par le District 17

Exposé des motifs : Création d'un 2^{ème} niveau – championnat féminin senior

Considérant que le championnat féminin senior à 11 et à 8 interdistricts (16-17) est géré par le District de la Charente, et après accord des deux commissions féminines de créer une nouvelle division (2^{ème} niveau), le District a émis un avis favorable à cette proposition de modification du texte.

Vœu N°2 : Déposé par M. F.TEXTIER du club de FC FONCOUVERTE.

Exposé des motifs : Supprimer doublon – championnat/coupe nouvelle aquitaine

Pour des raisons d'équité, le club de Fontcouverte souhaite que la mise en place de journées de championnat sur des tours de coupe de Nouvelle Aquitaine cesse

Ce vœu n'est pas soumis au vote car le sujet est directement lié à l'application du règlement de la ligue en matière d'organisation de la coupe nouvelle aquitaine.

M. Jérôme BOUQUET, président de la **commission championnats, coupes et challenges**, apporte les arguments.

Modification soumise au vote des clubs :

Vœu N°3 : Déposé par le District 17

Exposé des motifs : Mise à jour de texte – Encadrement technique - validation du banc de touche

Un nouveau parcours bénévole de formation a été mis en place par la FFF à compter de la saison 2023-2024. De nouvelles nomenclatures sont décrites. Ainsi, il y aura lieu de procéder à la modification de la réglementation du District

Le Secrétaire général et le cadre technique M. ATEBA Karl (CTD/PPF) expose et présente les arguments.

Après échange avec l'Assemblée, le vœu N°4 est mis au vote :

Résultat du vote : POUR : 427 voix, CONTRE : 23 voix.

Modifications adoptées par 96,83 % des voix.

Vœu N° 4 : Déposé par le district 17

Exposé des motifs : Mise à jour des règlements : Référent arbitre de club

Description d'un référent arbitre au sein des clubs du district 17 (CF statut de l'arbitrage de la FFF – article 44)

M. DECHAUX expose et développe les arguments.

Après échange avec l'Assemblée, le vœu N°4 est mis au vote :

Résultat du vote : POUR : 393 voix, CONTRE : 46 voix.

Modifications adoptées par 89,52 % des voix.

Vœu N° 5 : Déposé par le club de l'US PONS



Exposé des motifs :

Le Challenge du fair-play a été créé pour lutter contre les incivilités, ce que nous comprenons et acceptons totalement.

En revanche nous souhaitons que le retrait de 3 points pour un carton rouge direct s'applique uniquement aux comportements relatifs aux incivilités constatées et non aux fautes dues à des faits de jeu (excès de combativité, situation de dernier défenseur...).

Ces dernières n'ayant rien à voir avec la lutte contre les incivilités, l'éventuel retrait de points sanctionne injustement les équipes concernées.

M. Benoit RENAUD, président du club de l'US PONS expose et développe ses arguments.

M. Georges CASCARINO, président de la commission fair Play présente les arguments.

La présidente intervient pour rappeler le contexte de ce challenge du Fair-Play validé pour 3 saisons lors de l'AG du 30 juin 2023. Elle entend bien la demande de modification du club de PONS notamment sur le retrait de 3 points d'un carton rouge direct. Toutefois, elle précise que pour la saison 2024-2025 cette modification ne saurait être appliquée. Elle s'engage à procéder avec la commission du challenge et en collaboration avec les clubs, à des ajustements dans le barème pour la saison 2025-2026. (Modifications qui seront soumises au vote des clubs lors de l'AG de fin de saison 2024-2025).

Après échange avec l'Assemblée, le vœu N°4 est mis au vote :

Résultat du vote : POUR : 202 voix, CONTRE : 251 voix.

La demande de modification est refusée par 55,60 % des voix.

Vœu N°6 : Déposé par le club du FC RETHAIS

Exposé des motifs : Situation des Moins de 23 ans

Considérant des disparités de règlement entre le niveau national et départemental, le FC Rhétais souhaite déposer un vœu afin de faciliter la lecture et la compréhension de la participation des joueurs de – de 23 ans aux rencontres de District, dont l'équipe supérieure évolue en championnat Régional.

Le club du FC RETHAIS Expose et développe ses arguments.

M. Jérôme BOUQUET intervient pour préciser la réglementation et se mettre en conformité avec la réglementation fédérale

Après échange avec l'Assemblée, le vœu N°4 est mis au vote :

Résultat du vote : POUR : 283 voix, CONTRE : 215 voix.

Modifications adoptées par 56,83 % des voix.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

A l'issue de la publication des votes, Mme la présidente clos l'assemblée générale ordinaire.

Mme la présidente désigne M. Robert FERNANDEZ pour occuper la fonction de président de l'AG Élective

Ouverture de l'assemblée générale électorale.

M. le président ouvre l'assemblée générale Élective et présente les modalités de déroulement.

M. Fabrice RENAUD, président de la commission départementale de surveillance électorale intervient pour faire lecture du Procès-verbal de validation de la liste déposée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 4 sur 26

M. Robert FERNANDEZ fait une présentation de chaque candidat de la liste. Chacun (e) d'entre eux fait une présentation succincte de son parcours de bénévole dans le milieu du football.

Après la désignation des scrutateurs, il est procédé au vote.

Présentation thèmes

Mme Isabelle RADJAI présente un petit film retraçant les nombreuses manifestations sportives dans toutes les disciplines (seniors, vétérans, jeunes, féminines) que le district a soutenu tout au long de la saison 2023-2024. Elle évoque l'opération « boîtes de conserve » en faveur de la banque alimentaire de Périgny qui a été organisée lors de la journée nationale des débutants sur les sites de Pons et Périgny. Pour cette première édition, les résultats sont élogieux avec plus de 240 kg de boîtes de conserves récoltées.

A la suite du dépouillement, M. Robert FERNANDEZ, président de l'AG Élective, présente les résultats des votes à l'assemblée :

Résultat du vote : POUR : 500 voix, CONTRE : 11 voix.

La liste présentée par Mme Pierrette BARROT est déclarée élue par **97,85 % des voix**.

Elle s'adresse à l'assemblée en ses propos (voir texte joint) :

A l'issue de son allocution, Mme la présidente déclare la clôture de cette assemblée générale à 22 heures et invite les membres présents à un moment convivial autour d'une table garnie.

Fin de séance à 22h00

Original signé

Pierrette BARROT

Présidente

Jean-Luc BOLLATI

Secrétaire de séance



DISCOURS DE MADAME LA PRESIDENTE

Mesdames et messieurs,

J'adresse en premier mes remerciements à vous toutes et tous qui me faites confiance pour cette mandature 2024-2028, et avec tous mes colistiers. Ce vote est la reconnaissance de notre travail commun et la confirmation de votre confiance.

Je ne vais pas redétailler tout notre bilan. Les présidents ont reçu un document de nos actions et je pense que sur cette dernière mandature, et aussi, depuis plus de 10 ans, nous avons tous travaillé avec un seul objectif : améliorer le fonctionnement, les organisations de notre district, et surtout être à votre écoute. .

Le plus important, c'est l'avenir. Les présidents ont reçu notre feuille de route, avec 3 axes que nous souhaitons, poursuivre, améliorer, et créer ;

- L'évolution des pratiques.
- Les services et l'accompagnement aux clubs
- L'engagement sociétal et citoyen

Bien sûr, des actions seront prioritaires pour moi et j'espère aussi pour vous tous, notamment, sur les incivilités de tout ordre (terrain et en dehors des terrains) évoquées précédemment.

C'est un enjeu majeur en termes de valeurs et d'images.

Je veux concentrer une autre action, prioritaire autour de l'arbitrage pour cette mandature :

- Un travail de recrutement afin d'augmenter le nombre d'arbitres pour couvrir plus de matchs, également pour les jeunes et les féminines. Cette tâche est indispensable.
- Revoir la formation des arbitres, la fidélisation, l'accompagnement, également les désignations.
- Un travail collectif doit être entrepris avec la CDA, son nouveau secrétaire, son arbitre représentant la famille des arbitres, la collaboration de l'UNAF, la CDPA, la commission des statuts de l'arbitrage et notamment avec le référent arbitre de vos clubs.
- Mais aussi l'implication de vous tous, mesdames et messieurs.

Je souhaite vraiment que sur le dossier de l'arbitrage, une amélioration, soit la plus rapide et visible.

Des changements interviendront pour cette mandature. Le premier comité directeur validera pour 4 ans une nouvelle commission de discipline et d'appels et la composition des membres de toutes les commissions sera validée fin août 2024.

Je remercie et c'est très sincère les membres des commissions de discipline et d'appel qui ont œuvré tous les jeudis de 18h à 22h voire 00h00, pour leur disponibilité et leur compétence.

Mesdames et Messieurs en dépit des difficultés dans vos clubs, vous faites preuve d'un engagement remarquable.

Au-delà de la morosité ambiante, garder l'espoir. Le district se mobilisera et notre rôle sera de vous proposer des solutions aux problématiques qui se présentent à vous.

Mesdames et Messieurs tous ensemble nous défendons des valeurs pour notre sport, comme la solidarité, le respect, la tolérance et le plaisir du jeu.

Et permettez-moi de vous rendre hommage ainsi qu'à l'ensemble de vos dirigeants et bénévoles.

Par ailleurs, j'espère que vous aurez apprécié le petit film présenté par madame Isabelle RADJAI, avec toutes les manifestations, et réunions diverses organisées dans vos clubs et un grand merci à elle.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 6 sur 26

Je terminerais en remerciant publiquement une personne qui depuis 35 ans a eu des fonctions de bénévole, de secrétaire général, de vice-président, membre de nombreuses commissions mais aussi de président de club de Saintes et de St Georges de Coteaux. Je ne le remercierais jamais assez pour sa compétence, son aide, sa disponibilité qu'il m'a apportée et aussi à notre district et je nomme M. Robert FERNANDEZ.

Le temps passe trop vite et je préfère annoncer, dès ce soir, que cette élection en ma qualité de présidente sera la dernière pour moi. Je me consacrerai, comme je l'ai fait depuis 10 ans pour mon District, mais aussi durant le mois de septembre et octobre, je m'impliquerai pour soutenir la candidature de Mathieu RABBY pour l'élection à la Ligue de la Nouvelle Aquitaine en novembre 2024. Car je souhaite un changement radical de la gouvernance de notre ligue et je reviendrais vers vous pour justifier ma position.

Mesdames et messieurs et au nom de tous mes colistiers, merci de votre présence et de votre confiance.



RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

INTRODUCTION

C'est avec un réel plaisir que je porte à votre connaissance le rapport d'activité du District de Football de la Charente-Maritime pour la saison sportive qui s'achève.

En ma qualité de Secrétaire Général, je tiens à vous faire partager toute la satisfaction qui est la mienne pour le bilan positif que nous pouvons dresser quant à toutes les actions entreprises cette année encore.

C'est pour moi l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle saison.

Je souhaite mettre en lumière la progression significative du nombre de licenciés Futsal qui avoisine les 16% cette année et qui poursuivra son développement les saisons à venir.

Malgré tout, le District 17 reste très attentif à la diminution du nombre de licenciés dans les catégories des plus jeunes filles qui enregistre un écueil de 10 % par rapport à 2022-2023 et souhaite lui apporter des solutions concrètes dès la saison prochaine.

Prolongeant son développement, le football féminin reste au cœur des préoccupations de notre District qui souhaite poursuivre sa trajectoire en totale collaboration avec les clubs et la ligue.

Je tiens également à souligner l'efficacité de tous les salariés du District qui ont participé activement à la réussite de notre saison 2023 -2024.

PREAMBIULE :

La saison 2023/2024 a permis au district de dépasser le chiffre symbolique des 17 983 licences (16799 – saison 2022-2023) enregistrées affleurant les 18 000 à ce jour.

Les points de satisfaction sont multiples :

La capacité de notre département à garder les générations de JEUNES sur le football à 11 et à 8.

Les effectifs féminins JEUNES, conservent un bon niveau de licenciées.

Les dirigeants et encadrants techniques sont de plus en plus nombreux pour la structuration de nos clubs, malgré l'étranglement du bénévolat.

Les points d'améliorations :

Après une belle embellie, l'arbitrage commence à s'essouffler et une baisse tangible observée cette saison (-1,69%) oblige à réorienter notre politique d'attractivité et de fidélisation.

Le Football ANIMATION féminin supporte encore une baisse.

L'inquiétude reste sur les plus petites licenciées et les U14-U15F avec une perte de plus de 21%. Le district va poursuivre et intensifier son plan de développement et d'accompagnement pour la création des EFF.

La baisse constante du football traditionnel SENIOR est compensée toutefois par le football diversifié (FUTSAL et LOISIR) qui progresse de saison en saison.



LES COMPETITIONS

L'organisation et la gestion des différents championnats et plateaux n'ont pas été de tout repos pour les membres des commissions qui ont œuvrés pour que la saison puisse se dérouler le plus convenablement possible. C'est ainsi qu'il a fallu jongler avec les intempéries, arrêtés municipaux et des reports pour des raisons autres, pour pouvoir mener à bon port les différentes échéances.

☛ Commission des championnats coupes et challenge (séniors) :

Une saison de compétition intense dont les conditions météorologiques ont particulièrement bouleversé le bon déroulement du calendrier. Ces perturbations nous ont contraint à reformuler et adapter en permanence nos calendriers jusqu'à supprimer nos coupes seniors et jeunes pour assurer la continuité de nos championnats et a, malgré tout, reprogrammer en fin de saison la coupe des vétérans.

De plus, il faut aussi considérer le retour de la Coupe de Nouvelle-Aquitaine dans les compétitions départementales et dont l'impact a particulièrement contraint nos calendriers à s'ajuster.

Après un championnat à forts enjeux, des félicitations sont à adresser aux clubs DES DIABLES ROUGES BOUCHOLEURS CHATELAILLON YVES et du FC ROCHEFORT 2 qui accèdent au championnat régional 3. Mais aussi, à l'équipe de St GEORGES DES COTEAUX qui a remporté la coupe départementale des vétérans 2023-2024.

☛ Commission des Jeunes :

Concernant les jeunes, eux aussi ont subi les affres des intempéries. Un jonglage administratif des calendriers a permis toutefois un déroulement certes chaotique mais conduit à son terme. Au cours des deux semestres, nous avons pu organiser 11 réunions de secteur, qui ont permis de garder le contact avec vous et d'échanger, d'écouter, de répondre à des questions pour trouver et proposer des solutions sur les problématiques des uns et des autres.

☛ Commission du Football Féminin :

Confronté aussi à toutes les difficultés environnementales subits, la gestion des différents championnats et plateaux a largement occupés les membres de la commission. Exploitant tous les espaces disponibles du calendrier, ils ont jonglé avec les intempéries, arrêtés municipaux et divers reports pour pouvoir mener à bon port les différentes échéances :

- actions technique (CPS féminin) à St Porchaire,
- journée de rentrée 100 % féminine à Marsilly
- journée de rassemblement féminin à St Porchaire
 - opération « toutes foot »,
 - Finales des coupes jeunes.

La Féminisation en Charente-Maritime c'est :

- Une augmentation du nombre de licenciées.
- Un Championnat féminin chez les jeunes en finalisation de sa réforme dès la saison prochaine 2024-2025 et presque égalitaire avec le championnat masculin qui présentera la nouvelle architecture :
 - U6F – U11F,
 - U12F – U13F,
 - U14F - U15F
 - U16F - U18F.

Il est toutefois à remarquer que, malgré une légère compression des licenciées sur les catégories du foot animation que les effectifs Féminins ont augmenté de 10% en 3 ans et nous nous en félicitons.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 9 sur 26

Commission Nouvelles Pratiques :

Les nouvelles pratiques poursuivent leur ascension pour le football amateur et l'effet consommateur des adhérents, tant par la pratique du FUTSAL, qui a repris ses compétitions départementales, que celle du FOOT en MARCHANT. C'est le club du FC OLERON qui a été retenu pour l'organisation sur le territoire du département de la première finale régionale.

Commission Technique :

Bien sûr tous ses acteurs ont profité des différentes actions techniques proposés. Jonglant avec les détections, centres de perfectionnement filles et garçons, formations des éducateurs et autres action techniques menées, c'est sous la houlette de Karl ATEBA, Conseiller Technique Départemental et responsable des Projets Performances Fédéral et de Johann PORCHERON qui l'a rejoint en mars 2024 comme Conseiller Technique Départemental sur le Développement et l'Animation des Pratiques afin que toutes ces sessions au profit des joueurs mais aussi des éducateurs et éducatrices des clubs ont été menées sur le territoire

LES REGLES DE CONDUITE

JURIDIQUE :

Commission de Discipline

En revanche, et trop souvent, nous avons encore à déplorer des attitudes, des comportements, des paroles inadmissibles sur un terrain de football.

Que serait une rencontre sportive sans règlement, sans arbitre pour la faire appliquer ou encore sans sanction pour les infractions commises.

La discipline est un gage de sécurité, de liberté, la garantie de bonne relation, une préparation pour les plus jeunes aux contraintes de la vie.

Elle doit être un moyen d'apprentissage à la maîtrise de son comportement pour le présent mais également pour le futur.

Si, il y a transgression, qu'elle soit par rébellion ou insouciance, une juste sanction s'impose. Le respect de la règle et de ceux qui sont là pour la faire appliquer avec clairvoyance et discernement doit demeurer une valeur incontournable de notre sport.

C'est ainsi que les décisions disciplinaires ont représenté cette saison plus de 3429 sanctions prises Cela a amené à instruire 21 dossiers lors des 38 réunions de la commission. Ces décisions rendues impliquent des sanctions allant de 1 match de suspension jusqu'à 20 matchs de suspension. Le tableau ci présenté vous détaille les différents motifs de sanctions. Il est quand même à constater qu'une sanction allant jusqu'à 2 ans de suspension + 2 ans avec sursis a été infligée....

Bien sûr, tout cela a un effet impactant en matière de fair-play puisque 29 équipes clubs se sont vus pénalisés vis-à-vis de cas d'incivilités commises, mais à contrario 54 équipes ont été récompensées pour leur parfaite tenue représentant la somme de 3430 €.

Toutefois, la Commission fair-play, devant les résultats escomptés et positifs, observent une diminution des actes d'incivilités sur nos terrains.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 10 sur 26

Commission d'appel :

En continuité de ces travaux, il est à déplorer un nombre encore important de dossiers étudiés par la commission d'appel. Ce constat est vraisemblablement dû à l'aggravation des sanctions imposées par nos diverses commissions Départementales pour faire face aux incivilités et autres dossiers.

☛ Commission Litiges et contentieux :

Cette saison 23/24 est semblable aux saisons passées tant en nombre de Procès-Verbaux produits que des motifs qui ont conduit à ces publications.

Les constats sont les mêmes en matière de respect d'application des règlements. Ce sont là-aussi plus de 14 réunions pour 166 dossiers étudiés et décisions rendues par la commission des litiges et contentieux dont les quelques motifs présentés ci-après illustre l'absence de considération des textes en vigueur :

- ⇒ Participation de joueur en état de suspension,
- ⇒ Participation à plus de 7 matchs en équipe supérieure,
- ⇒ Participation et qualification des joueurs selon les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.
- ⇒ Etc.....

Joueurs, arbitres, éducateurs, dirigeants, instances mais aussi spectateurs doivent être des acteurs incontournables du bon déroulement des événements sur et autour des terrains de football.

Plus que jamais, ces résultats doivent nous orienter fermement vers un travail fondamental pour réduire les actes d'incivilité et nous projeter vers une prise de conscience générale d'éradication de ce fléau.

LES OFFICIELS

☛ Commission d'Arbitrage :

Bien que le nombre d'arbitre s'effrite, le District s'est fait un point d'honneur de désigner un des arbitres sur nos matchs de D1-D2-D3 et aussi sur des matchs de D4, voire au minimum un délégué principal sur chaque rencontre le nécessitant. Ce constat, de réduction d'effectif d'arbitre, nous engage à multiplier les efforts de recrutement dont le District a clairement identifié et d'ores et déjà mis en perspective pour les prochaines années.

☛ Commission Statuts de l'Arbitrage :

Malgré tout, la mise en conformité des clubs au regard du statuts de l'arbitrage est en légère hausse. Seulement 14 clubs (contre 18 en 2022-2023) sont en infraction pour cette saison. Il est à remarquer que les clubs en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} division représentent 21% des clubs en infraction.

RAPPEL : La date limite de renouvellement et de changement de statut est fixée au 31 août 2024.

☛ Commission de l'éthique et des délégués:

Mais pour que toutes ces rencontres se déroulent dans un climat apaisé, c'est l'expertise pédagogique et l'expérience sportive de nos délégués qui a amené à conduire les rencontres avec pragmatisme, offrant ainsi à tous les acteurs des rencontres de vivre leur sport avec passion et respect d'autrui.

LES ACTIONS SOCIETALES

La valorisation des bénévoles

Le week-end des bénévoles à Clairefontaine du 20 et 21 avril 2024 :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 11 sur 26

L'objectif est de valoriser et fidéliser les nouveaux bénévoles du District. Au total, 3 du département de la Charente-Maritime ont eu l'opportunité de découvrir Clairefontaine à travers un programme bien chargé (visite du château et des infrastructures, initiation aux nouvelles pratiques et variantes du football, soirée festive et nuit au château).

La Journée nationale des bénévoles :

Le 23 et 24 mars 2024, 7 dirigeants de notre district ont eu l'opportunité de passer un week-end à Lyon pour participer à un déjeuner offert à la LDCL ARENA puis assister au match de l'équipe de France. L'objectif de ce weekend est de valoriser les bénévoles ayant une licence de dirigeant(e) de plus de 5 années consécutives pour leur investissement dans leur club.

L'engagement sociétal :

Ces dernières années, les terrains sportifs du département de la Charente-Maritime sont régulièrement témoins de faits inciviques, discriminatoires ou violents. Ces phénomènes peuvent engendrer la démobilisation des bénévoles voire l'arrêt de la pratique sportive chez certains. Conscient de ces dérives et en réponse à ces dernières, le District de Football de la Charente-Maritime a impulsé une politique de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les incivilités et la violence dans le sport. Après avoir signé la convention, c'est au travers de moyen d'information tel que la borne interactive de prévention (BIP) sur les violences sexuelles et sexistes, que Mme RADJAI Isabelle a effectué plusieurs interventions au sein des clubs du département et des collèges et lycées.

LES PROSPECTIVES

Mes remerciements vont également aux membres du club de Canton d'Aunis ainsi qu' à nos partenaires qui nous soutiennent et nous font confiance.

Je voudrais terminer, en mon titre personnel, cette intervention en remerciant tout particulièrement les salariés pour leur investissement, leur abnégation et leur résolution sans faille dans leur travail accompli et leur contribution à la réussite de notre District. Je vous remercie, mesdames et messieurs, pour votre dévouement ! »

Enfin, je clôturerais mon discours en vous remerciant à tous pour votre assiduité aux assemblées générales successives.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 12 sur 26

LES LICENCES

Catégorie	2023/2024	2022/2023	Evolution N-1
Libre / Senior	4453	4485	-0,65%
Libre / U19-U18	647	592	6,94%
Libre / U17-U16	932	858	8,62%
Libre / U15-U14	1326	1186	11,8%
Libre / U13-U12	1567	1394	12,41%
Libre / Foot Anim.	4392	3989	10,1%
Libre / Senior F	369	360	2,5%
Libre / U16 - U18 F	231	182	26,92%
Libre / U14 - U15 F	202	237	-14,77%
Libre / U12 - U13 F	203	161	26,09%
Libre / U6 - U11 F	348	374	-6,95%
Foot Entreprise	0	0	0
Futsal	211	93	126,88%
Foot Loisir	275	194	41,75%
PRATIQUANTS	15156	14105	
Dirigeant	1810	1710	5,85%
Dirigeante	352	334	5,39%
Volontaire	34	44	- 29,41%
Educ. Féd. / Animat.	307	302	1,66%
Technique	110	90	22,22%
Ayant Droit	37	36	2,78%
Arbitre	175	178	-1,69%
OFFICIELS	2824	2694	
TOTAUX GENERAUX	17983	16703	7,66%



Le District c'est :

- **259 bénévoles œuvrant au sein des commissions**
- **5767 matches gérés et plateaux**

Des Commissions départementales qui se seront réunies :

⇒ CD Championnat Coupes et Challenge :	17 fois
⇒ CD Jeunes :	11 fois
⇒ CD Foot Féminin :	9 fois
⇒ CD Arbitrage :	16 fois
⇒ CD Statut de l'Arbitrage :	3 fois
⇒ CD Statuts et Règlements :	1 fois
⇒ CD Fair-Play et Incivilité :	3 fois
⇒ CD Nouvelles pratiques :	5 fois
⇒ CD Terrain et FAFA :	1 fois
⇒ CD Technique :	1 fois
⇒ CD Ethique et Délégués :	2 fois.
⇒ CD Appels :	7 fois
⇒ CD Discipline :	38 fois
⇒ CD Litiges et Contentieux :	14 fois
⇒ CD Partenaires et Communication	1 fois

Les membres du Comité de direction se seront réunis à 11 reprises et son bureau de direction 3 fois, en présentiel, visioconférence ou par voie électronique.



Commission Départementale Seniors

Accessions / Rétrogradations

DÉPARTEMENTAL 1

Descendent de R3 et réintègrent la D1

- CAP AUNIS P.T.T. FC 1
- MARENNES US 1
- ST JEAN D'ANGELY SC 2

Accèdent en Régional 3

- DIABLES ROUGES BCY 1
- ROCHEFORT FC 2

Descendent en D2

- AIGREFEUILLE US 1
- AULNAY US 1
- TONNAY BOUTONNE 1
- ROYAN VAUX AFC 2

DÉPARTEMENTAL 2

Accèdent en Départemental 1

- DOMPIERRE STE SOULLE 2
- U.S LA GEMOZE 1

TONNACQUOISE LUSSANT 1 et COZES AS 2 Joueront le match de barrage.

Descendent en D3

- SAINTES FOOTBALL ES 2
- FONTCOUVERTE FC 2
- AC SUD SAINTONGE 1
- ST ROGATIEN FC 1
- E.S BRAMERIT 1
- MATHA AVENIR 2

DÉPARTEMENTAL 3

Accèdent en Départemental 2

- DOMPIERRE STE SOULLE 3
- NIEUL SUR MER ASM 2
- ST PALAIS SPORT FOOT 2
- TRIZAY CS 1
- BEDENAC LARUSCADE SC 1

Descendent en D4

- AIGREFEUILLE US 2
- FC BORDS 1
- BREUIL MAGNÉ FC 1



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 15 sur 26

- ESSOUVERT LOULAY FC 2
- BOISSEUIL 1
- NORD 17 FC 2
- ST GEORGES DES DIDONNE FC 1
- NÉRE 1
- ST JUST LUZAC 1
- CANTON DE MIRAMBEAU 1
- LEOVILLE 1
- CHEPNIERS FC 1

DÉPARTEMENTAL 4

Accèdent en Départemental 3

- DIABLES ROUGES BCY 2
- UNION COMMUNAL DE L'ANTENNE 1
- VERINES 1
- ST SAVINIEN 1
- ST HIPPOLYTE ES 1
- SEUDRE OCÉAN FC 2
- ST PORCHAIRE/CORME ROYAL FC 1
- MEURSAC 1
- MESCHERS MORTAGNE FC 1
- F.C AV. DE SAINTONGE 1
- OLYMPIQUE DE MORTAGNE 1



Commission Départementale des Jeunes

Accessions / Rétrogradations

U18 – U19

Champion : JAUNAY-MARIGNY US

U16 - U17

Champion : US AIGREFEUILLE ou MATHA AVENIR suivant résultat commission litige et contentieux

Accèdent en U18 Régional 2 :

Poule D1 ELITE : US AIGREFEUILLE ou MATHA AVENIR

(Suivant résultat commission litige et contentieux)

Accèdent en U16 - U17 D1 ELITE :

Poule B : ...FOURAS OC

(Égalité avec Nord17 aux points, Fouras remporte la confrontation direct 2à0 contre Nord17)

Poule C : ...ROCHEFORT FC

(Égalité avec ESTL aux points, match nul à la confrontation directe 2à2, donc on prend le goal average différentiel +57 pour Rochefort fc et +49 pour ESTL)

Poule D : ... ESTL ou St Genis

(Suivant résultat commission litige et contentieux)

Cas gj pays royannais sanctionner et ESTL ne récupère pas les points :

Résultat entre 3 clubs à égalité

1er ESTL	6 pts
2° St Genis Stge	3 pts
3° AC2S	0 pts

Cas gj pays royannais pas sanctionner

Résultat entre 4 clubs à égalité

1 ^{er} St Genis Stge	6 pts 9 bp 7 bc
2° ESTL	6 pts 6 bp 6 bc
3° GJ pays royannais	3 pts 2 bp 2 bc
4° AC2S	2pts 6 bp 8 bc



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 17 sur 26

Rétrogradent en U16-U17 D2 :

Poule A : GJ Seudre Arnoult
Les Gonds/Thénac/Dragons Vert/Chaniers
Sud 17 FC
Nieul/mer
St Georges des coteaux

U14 - U15

Champion : ROCHEFORT FC.

Accèdent en U16 Régional 2 :

Poule D1 ELITE : ROCHEFORT FC.

Accèdent en U14 - U15 D1 ELITE :

Poule B : ST JEAN D'ANGELY

Poule C : SAINTES/FONTCOUVERTE

Rétrogradent en U14-U15 D2 :

Poule A : FC2C
GJ Pays Marennais
Canton Aunis

Accèdent en U14 - U15 D2 :

Poule D : VERINES et D2S 2

Poule E : ESAB96 et Boisseuil/Aulnay

Poule F : PONS US et ST SAVINIEN/TONNAY BOUTONNE

(Égalité avec St Césaire aux points, ST SAV/TONNA remporte la confrontation direct 3à2 contre ST Césaire)

Rétrogradent en U14 - U15 D3 :

Poule B : Nord 17/Andilly (plus mauvais 7^e, Nord17/Andilly 7pts/9 AC2S 11pts/9)

Aunis Avenir 3
Diables Rouges
Rocheport FC 3

Poule C : St Genis Stge

Sud17 2
Leoville/Jonzac



U12 - U13

Champion : PERIGNY FC

Peuvent s'inscrire en U14 LIGUE :

Poule D1 ELITE et Criterium : SAINTES ES, CAP AUNIS, ST PALAIS, ES LA ROCHELLE, PERIGNY FC, ETOILE MARITIME, ROCHEFORT FC, GJ PAYS ROYANNAIS, AUNIS AVENIR, US AIGREFEUILLE, ESTL, FC2C, Ile Oléron foot, St Jean d'Angely

Accèdent en U12 - U13 D1 ELITE :

Poule B : D2S, Nieul/mer

(Égalité entre les trois clubs, le classement des jonglages :

D2S 16pts/18

Nieul/mer 15pts/18

Diabes R 13pts/18

Diabes Rouge (meilleur 3^e diable rouges 24pts/9 match et GJ Pays Marennais 19pts/9)

Poule C : GJ Estuaire, (Rochefort FC2 qui finit 2^e ne peut monter car en D1 une seule équipe par club donc on prend le meilleur 3^e)

Rétrogradent en U12-U13 D2 :

Poule A : SAINTES ES 2 et Cap Aunis 2

(Qui finissent 4^e et 6^e respectivement ne peuvent rester en D1 car une seule équipe par club en D1)

St Jean d'Angely et GJ Pays Royannais

Accèdent en U12 - U13 D2 :

Poule D : AS de la Baie

Poule E : ESTL 2

Poule F : Jonzac/st germain

Rétrogradent en U12-U13 D3 :

Poule B ES La Rochelle 2 (égalité entre les deux clubs 9pts/9 match, le classement des jonglages :

Laleu 13pts/18

ESR 2 7pts/18

Rochefort FC 3

GJ Seudre Arnoult

Poule C St Palais 2 (plus mauvais 7^e, Laleu et St palais même nombre de points 9pts/9 match donc on prend les jonglages Laleu 13pts/18 et St Palais 8pts/18)

Saujon US

Chadenac/Jar/Mar

Reaux



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE SURGERES LE 14 JUIN 2024

PROCES VERBAL

Page 19 sur 26

Accèdent en U12 - U13 D3 :

Poule G : ESR 3

Poule H : FC2C 2 (Périgny FC 4 égalité entre les deux clubs 18pts/7match, le classement des jonglages :

FC2C 2 12pts/14

Périgny FC 9pts/14

Poule I : Fouras

Poule J : Matha/Bramerit

Poule K : Canton Mirambeau

Poule L : Ile Oléron 2

Rétrogradent en U12-U13 D4 :

Poule D : Rhétais 2 et Diables Rouges 2

Poule E : Boisseuil et D2S 3 et La Jarrie (plus mauvais 8°)

Poule F : St Genis Stge et AC2S et Saintes 4(plus mauvais 8°)



Commission Départementale Foot Féminin

COMMISSION FOOT FEMININ - JEUNES

Rentrée FOOTBALL FEMININ 2023 : U6F à U13F.

Détections. 2 détections

Stage U14F LIGUE. 2 charentaises maritimes ont fait partie de l'équipe LIGUE.

Interdistricts LIGUE U14F. 12 Filles retenues

2 joueuses intègrent le Pôle espoir féminin de la LFNA à Mérignac

Championnat Régional- U14FU15F ET U16FU18F à 11

Coupes et Challenges Charente Maritime - U11F/U13F , U14F/U17F, U16F/U18F – Finale départementale organisée le 25 mai 2024 à St Porchaire

Plateaux U6F/U9F. - 16 plateaux organisés

Centre de Perfectionnement Départemental - 46 joueuses

Opération TOUTES FOOT. 25 mai 2024 à St Porchaire

SENIORS

Championnat « Pôle 16/17 » à 11. 13 équipes

Championnat « Pôle 16/17 » à 8. 20 équipes

Conclusion :

L'objectif de la Commission FOOTBALL FEMININ est de développer les équipes Seniors, tout en gardant l'ensemble des jeunes de qualité en leur proposant des structures adéquates en Charente Maritime.



Commission Départementale de Discipline

Au cours de cette année sportive 2023-2024 la commission s'est réunie à 38 reprises à ce jour (06/06/2023).
21 dossiers ont été transmis à l'instructeur, 11 autres dossiers ont fait suite à des auditions.

Une première pour la commission de discipline, une instruction concernait les féminines.

Les actes de brutalité, les menaces, les propos grossiers et blessants que ce soit entre joueurs ou envers officiels restent une constante.

A noter que souvent, voire très souvent les problèmes surviennent suite au comportement des éducateurs ou des dirigeants présents sur le banc de touche.

Les spectateurs n'étant pas en reste, plusieurs clubs ont écopé de match de suspension de terrain, soit ferme, soit avec sursis pour manquement à la police des terrains.

En ce qui concerne les rapports certains manquent de précisions, mettant la commission en difficulté pour sanctionner équitablement.

<u>Instructions</u>	<u>Auditions</u>
D1- 1dossier	D1- 1 dossier
D2- 4 dossiers	D2- 1 dossier
D3- 9 dossiers	D3- 4 dossiers
D4- 3 dossiers	D4- 1 dossier
U18 F- 1dossiers	U18F- 1 dossier
U16/17- 1 dossier	U14/15-1 dossier
U19 – 1 dossier	U12/13-1 dossier
U12/13-1dossier	U11- 1 dossier

PERRIN André Président de la commission de discipline.



Commission Départementale d'Appels

- 9 réunions ont été tenues à ce jour
- 10 dossiers présentés ont été expertisés
- 3 décisions ont été réformées en totalité ou partiellement
- 8 décisions ont été confirmées au regard des dossiers traités par les différentes commissions (Discipline, litiges et contentieux ,etc....).

Commission Litiges et Contentieux

- 15 réunions
- 173 dossiers étudiés
- 48 décisions ont influées sur la perte de points ou de changement de résultats

Commission Départementale Arbitrage

Bilan de la C.R. d'Arbitrage :

- ▶ Effectifs désignables = 159 arbitres :
 - ▶ 6 FFF
 - ▶ 23 Régionaux
 - ▶ 130 Départementaux
 - ▶ 15 licences validées mais non désignables
 - ▶ Total de 174 arbitres contre 171 la saison passée (+6,70%)
- ▶ 2 FIA = 28 nouveaux arbitres
- ▶ Accompagnements : 202 par 61 accompagnateurs
- ▶ Désignations : 2984 réalisées.
- ▶ Observations : 118 réalisées.



Commission Départementale FAIR-PLAY

NOMBRES CARTONS ROUGES DIRECTS

Le nombre de cartons a diminué de 40 % (- 103 cartons rouges). De 262 ils sont passés à 159 cartons rouges

Saison Division	2023/2024	2022/2023	Variation	2022/2021	Variation
D 1	24	29	-17%	56	- 46 %
D 2	55	108	-49%	109	=
D 3	80	125	-36%	99	+ 26 %
TOTAL	159	262	-40%	264	- 1 %

DIMINUTION DE 40% DES CARTONS ROUGES



COMPARAISON NOMBRES CARTONS BLANCS

Le nombre de cartons blancs a diminué de 24 %

**(- 83 cartons blancs), de 344 ils sont passés à 261.
cartons blancs.**

Saison Division	2023/ 2024	2022/ 2023	Variation	2022/ 2021	Variation
D 1	42	25	+ 68%	49	-49 %
D 2	79	65	+21%	89	-27 %
D 3	140	244	-43%	265	-8 %
TOTAL	261	344	-24%	403	-15 %

DIMINUTION DE 24% DES CARTONS BLANCS



Commission Départementale d'Éthique et de Délégués

Bilan d'activités

Saison 2023 / 2024

Pour cette saison 2023/2024, la commission d'Éthique et de Délégués a organisé 4 réunions au siège du District de la Charente Maritime sous la présidence de Mr MOQUAY Jacques et en présence de Madame Pierrette BARROT, Présidente du District de la Charente Maritime à savoir :

Le 04/09/2023 une réunion de préparation pour une formation de délégués, le 06/09/2023 une réunion avec tous les membres de cette Commission pour la préparation de la saison 2023/2024 et pour une formation de tous les Délégués, le 21/12/2023 une Commission Restreinte pour étude des 8 notifications de la Commission de Discipline de septembre à décembre 2023 avec établissement d'un PV, le 28/05/2024 une Commission Restreinte pour étude des 13 notifications de la Commission de Discipline de janvier 2024 au 23/05/2024 avec établissement d'un PV.

Bilan des délégations pour la saison 2023/2024:

<u>Désignation des Délégués Départementaux</u>						
<u>SD1</u>	<u>SD2</u>	<u>SD3</u>	<u>SD4</u>	<u>Vétérans</u>	<u>Jeunes</u>	<u>Coupe Jeunes</u>
135	28	22	11	1	26	2
TOTAL : 225 désignations (16 délégués utilisés)						

Le bilan des désignations est très positif et il émane des désignations faites par le Président, les courriers de « sensibilisation » de la Présidente, les Commissions des Championnats et Coupes Seniors, Jeunes et Féminines, et les demandes des Clubs.

Les rapports établis par les délégués et étudiés par le District sont transmis à la Commission de Discipline quand cela est nécessaire par rapport aux règlements en vigueur et usage de l'éthique sportive mise en place dans nos instances.

Outre les rencontres D1, des matchs de D2, D3, D4, futsal et matchs de jeunes et féminines considérés comme matchs à risques ont également été couverts dans le cadre de l'éthique. Des clubs ont aussi demandé un délégué. Dans ce cas, les frais sont prélevés au club demandeur.



Commission Départementale Technique

- **Pôle Espoir Garçon**
 - Eddy DIDIER (ES Saintes)
- **Pôle Espoirs Filles**
 - Anouchka COURREAU-TZANKOFF (ES La Rochelle)
 - Soline HELALI (Saint-Palais Sports)
- **Sélection – Détections**
 - U13F (nées en 2011) : Vice-Championnes LFNA
 - U14F 16/17 (nées en 2010) : 3^{ème} sur 3 lors des Inter secteurs avec le Limousin et la Vienne-Deux Sèvres
 - Sélection U13G : Vice-Champions LFNA
 - Sélection U14G : Championne Secteur contre la Charente, La Vienne et les Deux-Sèvres
 - Sélection U15G (nés en 2009) : Championne Inter secteurs contre Le Limousin et Vienne-Deux/Sèvres
- **Formations :**
 - 13 CFI organisées dans les Département pour 220 éducateurs et éducatrices formés
 - 1 Diplôme Fédéral Responsable école de Foot pour 8 éducateurs formés
 - 2 certifications CFF2 – CFF3 organisées dans le Département pour 18 éducateurs et éducatrices certifiées.
- **Centre de Perfectionnement U12/U13 F et G**
 - 6 secteurs dans le Département (145 joueurs) qui ont eu du mal à fonctionner cette saison à cause des intempéries et de la situation climatique.
 - 1 Centre de Perfectionnement Gardien de But avec 12 gardiens de buts (F et G) qui ont bénéficiés de 12 séances dans la saison
 - CPS Filles à Saint-Porchaire avec 40 joueuses de U12 à U15 qui a fonctionné toute la saison malgré les difficultés climatiques.
- **Section Sportive Départementale René Caillié**
 - 166 candidats garçons au concours Garçons et 33 candidates au Concours Filles
 - Effectifs 2024-2025
 - Niveau 6/5 : 20 élèves
 - Niveau 4/3 : 22 élèves
 - Niveau 6/3 Filles : 20 élèves
- **Stage de Perfectionnement District**
 - Semaine 1 à Gémozac du 19 au 22 août 2024
 - Semaine 2 du 26 au 29 août 2024
 - Tarif Unique 180€
 - S'inscrire via le site du District
- **Pour tous renseignements complémentaires**
 - Contacter Karl ATEBA par mail kateba@lfna.fff.fr